

## INFORMATIONS CONCERNANT LE TRAITEMENT DE VOS DONNEES

Une obligation issue du Règlement général sur la protection des données.

### 1. REMARQUES PREALABLES

Les points suivants sont destinés à vous fournir des informations sur vos données. Le législateur a précisé quelles informations sont nécessaires à cet effet.

Si vous voulez en savoir plus à ce sujet, vous pouvez trouver plus d'informations dans le Règlement général sur la protection des données aux articles 12 à 22 et 34. Le texte du Règlement général sur la protection des données est disponible sur Internet à l'adresse suivante :

<https://dsgvo-gesetz.de/>

Si vous avez d'autres questions sur le Règlement général sur la protection des données, vous pouvez à tout moment contacter le responsable en matière de protection des données et/ou l'administration.

### 2. QUE SONT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ?

Toute information relative à une personne identifiée ou identifiable. Une personne est identifiable si elle peut être identifiée directement ou indirectement. Cela peut se faire, par exemple, en attribuant un identifiant tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne ou une ou plusieurs caractéristiques spéciales.

### 3. INFORMATIONS DE BASE

#### 3.1 Qui est responsable du traitement de mes données ?

Le responsable pour le traitement des données est la société

GHD Georg Hartmann Maschinenbau GmbH  
Schwalbenweg 24  
33129 Delbrück  
Tél. : 49 52 50 / 98 43 0  
E-mail : info@ghd.net

#### 3.2 Comment puis-je prendre contact avec vous ?

Interlocuteur : Monsieur Tobias Wigge  
E-mail : info@ghd.net

#### 3.3 Quelles sont les autorités responsables du contrôle et du respect des droits en matière de protection des données ?

Autorités de contrôle compétentes en matière de protection des données

Responsable régional de la protection des données et de la liberté d'information de Rhénanie du Nord-Westphalie  
Postfach 20 04 44, 40102 Düsseldorf  
Téléphone : +49 211/38424-0  
E-mail : poststelle@ldi.nrw.de

#### 3.4 Comment puis-je joindre le responsable en matière de protection des données de l'entreprise ?

Le responsable en matière de protection des données de notre entreprise est Monsieur Carsten Bruns. Le responsable en matière de protection des données peut être joint comme suit :

SK-Consulting Group GmbH  
Osterweg 2; 32549 Bad Oeynhausen  
E-mail : datenschutz@sk-consulting.com

### 4. AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

#### 4.1 Traitement des données (pourquoi ?)

Nous traitons vos données à des fins d'exécution d'obligations mutuelles découlant de la (ou éventuellement liées à la) relation contractuelle ou à des fins d'exécution d'obligations légales.

#### 4.2 Pourquoi sommes-nous autorisés à le faire ?

La loi sur la protection des données nous autorise (conformément à l'article 6, alinéa 1, phrase 1 point b du RGPD) à traiter les données qui sont nécessaires à l'exécution d'un contrat ou à la mise en œuvre de mesures précontractuelles. Si vous nous fournissez volontairement des éléments vous concernant, mais dépassant ce qui est nécessaire, la loi sur la protection des données nous autorise à le faire dans le cadre du consentement (conformément à l'article 6, alinéa 1, phrase 1 point a du RGPD). La loi sur la protection des données nous permet, dans l'article 6, alinéa 1, phrase 1, point c du RGPD, de traiter vos données s'il existe une obligation légale de le faire. Nous pouvons traiter vos données si nous avons un intérêt légitime à le faire (par exemple, la sécurité de l'entreprise, la garantie de nos créances, la représentation externe de l'entreprise) et que votre intérêt contraire ne prévaut pas (article 6, alinéa 1, point f. du RGPD).

#### 4.3 Qui peut recevoir des données de ma part ?

Au fil de leur traitement, vos données peuvent être transmises à :

- des personnes au sein de notre entreprise qui sont directement impliquées dans le traitement des données (*p.ex. les départements de ventes et d'achats*)
- des prestataires de services qui sont contractuellement liés et tenus à la confidentialité et qui effectuent des tâches partielles de traitement des données ainsi que d'autres organismes externes (entreprises, autorités, services de renseignements, etc.) si cela s'avère nécessaire.

#### 4.4 Allez-vous transférer des données me concernant vers des pays situés en dehors de l'Union européenne ?

Nous n'avons pas l'intention de le faire. Une exception à cette règle ne serait concevable que si vous faisiez en sorte que cela se produise ou si cela s'avérait nécessaire à l'exécution du contrat. Base juridique : article 6, alinéa 1, phrase 1 point b du RGPD, Article 49, alinéa 1, point b du RGPD.

#### 4.5 Combien de temps conserverez-vous mes données ?

Nous conserverons vos données pendant la période où nous en avons besoin pour atteindre les objectifs susmentionnés au point 4.1. Toutefois, certaines dispositions légales (par exemple, le code fiscal allemand § 147) nous obligent à conserver certains documents pendant six ou dix ans. Après l'expiration de la période de conservation, nous supprimons les données qui ne sont plus nécessaires.

#### 4.6 Dois-je mettre mes données à disposition ?

Afin d'atteindre les objectifs décrits au point 4.1, il est nécessaire que vous nous mettiez vos données à caractère personnel à disposition.

Cela est obligatoire ou requis par la loi afin d'exécuter le contrat que vous passez avec nous. Si vous ne nous fournissez pas vos données à caractère personnel, nous ne serons pas en mesure d'exécuter le contrat que vous passez avec nous.

#### 4.7 Prise de décision/profilage automatisé(e)

Aucune prise de décision/profilage automatisé(e) n'a lieu.

### 5. QUELS SONT MES DROITS ?

#### 5.1 Informations sur vos droits

En tant que personne concernée par un traitement de données, vous disposez, entre autres, des droits suivants en vertu du Règlement général sur la protection des données (ci-après également abrégés par « droits de la personne concernée ») :

#### 5.2 Droits d'accès de la personne concernée (en vertu de l'article 15 du RGPD)

Vous avez le droit de demander si nous traitons ou non des données à caractère personnel vous concernant. Si nous traitons des données à caractère personnel vous concernant, vous avez le droit de savoir

- pourquoi nous traitons vos données (voir également le point 4.1) ;
- quels types de données nous traitons à votre sujet ;
- quels types de destinataires recevront ou devraient recevoir les données vous concernant (voir également le point 4.3) ;
- combien de temps vos données seront conservées ; s'il n'est pas possible de préciser la durée de conservation, nous devons indiquer comment la durée de conservation est déterminée (par exemple, après l'expiration des délais de conservation légaux) (voir également le point 4.5) ;

- que vous disposez d'un droit de rectification et d'effacement des données vous concernant, y compris le droit de restreindre le traitement et/ou la possibilité de vous y opposer (voir également les points 5.2, 5.3 et suivants) ;
- que vous avez un droit de recours auprès d'une autorité de contrôle ;
- d'où viennent vos données si nous ne les avons pas collectées directement auprès de vous ;
- de savoir si vos données sont utilisées pour une prise de décision automatisée et, si oui, de connaître la logique sur laquelle se base la décision ainsi que les effets possibles et la portée de la décision automatisée à votre égard ;
- que si des données vous concernant sont transférées vers un pays situé en dehors de l'Union européenne, vous avez le droit de savoir si, et dans l'affirmative sur la base de quelles garanties, le niveau convenable de protection est assuré par le destinataire des données ;
- que vous avez le droit de demander une copie de vos données à caractère personnel. Les copies des données sont toujours fournies sous forme électronique. La première copie est gratuite ; une redevance appropriée peut être requise pour les copies supplémentaires. Une copie ne peut être fournie que si les droits d'autres personnes n'en sont pas affectés.

### 5.3 Droit de rectification des données (en vertu de l'article 16 du RGPD)

Vous avez le droit d'exiger que nous corrigions vos données si elles sont incorrectes et/ou incomplètes. Ce droit comprend également le droit de compléter ces données par des déclarations ou notifications complémentaires. La correction et/ou l'ajout de données doivent être effectués sans retard excessif.

### 5.4 Droit à l'effacement des données à caractère personnel (en vertu de l'article 17 du RGPD)

Vous avez le droit d'exiger que nous supprimions vos données à caractère personnel si

- les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires aux fins pour lesquelles elles ont été collectées et traitées ;
- le traitement des données est effectué sur la base d'un consentement que vous nous avez donné et que vous avez révoqué ce consentement ; toutefois, cela ne s'applique pas s'il existe une autre autorisation légale pour le traitement des données ;
- vous vous êtes opposé au traitement des données, dont l'autorisation légale est dans ledit « intérêt légitime » (en vertu de l'article 6, alinéa 1, points e ou f) ; toutefois, l'effacement ne doit pas avoir lieu si des motifs légitimes prépondérants justifient la poursuite du traitement ;
- vous vous êtes opposé au traitement des données à des fins de marketing direct ;
- vos données à caractère personnel ont été traitées de manière illégale ;
- il s'agit des données d'un enfant collectées pour des services de la société d'information (= service électronique) sur la base du consentement (en vertu de l'article 8, alinéa 1, du RGPD).

Il n'existe pas de droit à l'effacement des données à caractère personnel si

- le droit à la liberté d'expression et d'information s'oppose à la demande de suppression ;
- le traitement des données à caractère personnel s'avère nécessaire
  - pour se conformer à une obligation légale (par exemple, les obligations légales de conservation),
  - pour appliquer des missions et intérêts publics conformément au droit applicable (cela comprend également la « santé publique ») ou
  - à des fins d'archivage et/ou de recherche ;
- les données à caractère personnel sont nécessaires pour faire valoir, exercer ou défendre des droits en justice.

La suppression doit avoir lieu immédiatement (sans retard excessif). Si nous avons rendu publiques des données à caractère personnel (par exemple sur Internet), nous devons nous assurer, dans la mesure où cela est techniquement possible et raisonnable, que les autres responsables du traitement des données soient également informés de la demande de suppression, y compris de la suppression des liens, des copies et/ou des reproductions.

### 5.5 Droit à la limitation du traitement (en vertu de l'article 18 du RGPD)

Vous avez le droit de demander la restriction du traitement de vos données à caractère personnel dans les cas suivants :

- Si vous avez contesté l'exactitude de vos données à caractère personnel, vous pouvez demander que nous n'utilisions pas vos données à d'autres fins pendant la durée de la vérification de l'exactitude et ainsi restreindre leur traitement.
- En cas de traitement illégal des données, vous pouvez exiger que nous limitions l'utilisation de vos données au lieu de les supprimer ;
- Si vous avez besoin de vos données à caractère personnel pour faire valoir, exercer ou défendre des droits en justice, mais que nous n'avons plus besoin de vos données à caractère personnel, vous pouvez nous demander de restreindre le traitement aux fins de la procédure judiciaire ;
- Si vous vous êtes opposé au traitement des données (en vertu de l'article 21, alinéa 1 du RGPD) (voir également le point 5.7) et qu'il n'a pas encore été déterminé si nos intérêts dans le traitement l'emportent sur vos intérêts, vous pouvez demander que vos données ne soient pas utilisées à d'autres fins pendant la durée de l'examen et donc que leur traitement soit limité.

Les données à caractère personnel dont le traitement a été limité à votre demande ne peuvent être traitées - sous réserve de leur stockage -

- qu'avec votre consentement,
- pour faire valoir, exercer ou défendre des droits,
- pour protéger les droits d'une autre personne physique ou morale, ou
- pour des raisons d'intérêt public importantes.

Si une restriction au traitement est levée, vous en serez informé à l'avance.

#### 5.6 Droit à la portabilité des données (en vertu de l'article 20 du RGPD)

Vous avez le droit de demander les données que vous nous avez fournies dans un format électronique communément utilisé

par exemple, sous forme de fichier PDF ou Excel).

Vous pouvez également nous demander de transférer ces données directement à une autre société (définie), à condition que cela soit techniquement possible pour nous.

La condition préalable pour que vous puissiez jouir de ce droit est que le traitement soit effectué sur la base d'un consentement ou pour l'exécution d'un contrat et qu'il soit réalisé à l'aide de procédures automatisées.

L'exercice du droit à la portabilité des données n'affecte pas les droits et libertés

d'autres personnes.

Si vous exercez votre droit à la portabilité des données, vous avez toujours le droit à l'effacement des données en vertu de l'article 17 du RGPD.

#### 5.7 Droit d'opposition à certains traitements de données (en vertu de l'article 21 du RGPD)

Si vos données sont traitées pour l'exécution de tâches d'intérêt public ou pour l'application d'intérêts légitimes, vous pouvez vous opposer à ce traitement. Pour ce faire, vous devez nous fournir les raisons découlant de votre situation particulière pour votre objection. Il peut s'agir, par exemple, de circonstances familiales particulières ou d'intérêts de confidentialité dignes de protection.

En cas d'opposition, nous devons nous abstenir de tout traitement ultérieur de vos données aux fins susmentionnées,

à moins que :

- il existe des motifs légitimes impérieux pour le traitement qui prévalent sur vos intérêts, vos droits et vos libertés, ou
- le traitement ne soit nécessaire pour faire valoir, exercer ou défendre des droits en justice.

Vous pouvez vous opposer à tout moment à l'utilisation de vos données à des fins de marketing direct ; cela s'applique également au profilage dans la mesure où il est lié au marketing direct. En cas d'opposition, nous ne pouvons plus utiliser vos données à des fins de marketing direct.

#### 5.8 Interdiction des décisions/profilage automatisé(s) (en vertu de l'article 22 du RGPD)

Les décisions de notre part qui entraînent une conséquence juridique pour vous ou vous affectent de manière significative ne peuvent pas être fondées exclusivement sur un traitement automatisé de données à caractère personnel. Cela inclut également le profilage. Cette interdiction s'annule si la prise de décision automatisée

- est nécessaire pour la conclusion ou l'exécution d'un contrat passé avec vous,
- est autorisée par des dispositions légales, lorsque celles-ci stipulent des mesures adéquates pour protéger vos droits et libertés et vos intérêts légitimes, ou

- a lieu avec votre consentement formel.

Les décisions fondées exclusivement sur le traitement automatisé de *catégories particulières de données à caractère personnel* (= données sensibles) ne sont autorisées que si elles sont prises sur la base

- de votre consentement explicite, ou
- d'un intérêt public substantiel dans le traitement

et que des mesures appropriées ont été prises pour protéger vos droits et libertés et vos intérêts légitimes.

#### 5.9 Exercice des droits de la personne concernée

Pour exercer vos droits en tant que personne concernée, veuillez contacter l'organisme mentionné au point 3.2. Les demandes soumises par voie électronique reçoivent généralement une réponse par voie électronique. Les informations, les notifications et les mesures à fournir en vertu du RGPD

y compris pour l'exercice des droits des personnes concernées

sont, en principe, fournies gratuitement. Ce n'est que dans le cas de demandes manifestement infondées ou excessives que nous sommes en droit de facturer des frais de traitement appropriés ou de nous abstenir de prendre des mesures (en vertu de l'article 12, alinéa 5 du RGPD).

En cas de doutes fondés sur votre identité, nous pouvons vous demander des informations supplémentaires à des fins d'identification. Si nous ne sommes pas en mesure de vous identifier, nous avons le droit de refuser de traiter votre demande. Nous vous informerons séparément si nous ne sommes pas en mesure de vous identifier (voir l'article 12, alinéa 6, et l'article 11 du RGPD).

En règle générale, les demandes de renseignements et d'informations sont traitées sans délai, dans le mois suivant la réception de la demande. Le délai peut être prolongé de deux mois supplémentaires si nécessaire, en tenant compte de la complexité et/ou du nombre de demandes ; en cas de prolongation, nous vous informerons des raisons de ce retard dans un délai d'un mois à compter de la réception de votre demande. Si nous ne donnons pas suite à une demande, nous vous informerons immédiatement, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande, des motifs et de la possibilité d'introduire une plainte auprès des autorités de contrôle ou de former un recours judiciaire. (voir article 12, alinéas 3 et 4 du RGPD).

Veillez noter que vous ne pouvez exercer vos droits de personne concernée que dans le cadre des restrictions et limitations prévues par l'Union

ou les États membres. (article 23 du RGPD)